

investisseurs et les fabricants d'éoliennes étaient naturellement enthousiastes, mais aussi les municipalités et les propriétaires de terrains. Pour un village de quelques centaines d'habitants, une centrale de 5 ou 10 éoliennes représente un pactole inespéré. Pour les propriétaires de terrains, planter des éoliennes rapporte de 3 000 à 5 000 € net par éolienne et par an, 10 à 20 fois plus que cultiver du blé ou élever des bovins, tout en permettant de se consacrer à ses loisirs favoris.

« L'éolien, pour moi, est bon par définition. »

Serge Lepeltier, ministre de l'Écologie  
Inauguration du Parc éolien de la Clief des Champs 10/2004

2 526 demandes de permis de construire sont actuellement en cours d'instruction. Certaines régions sont littéralement débordées par la demande.

Seules les réactions très négatives de la plupart des populations concernées commencent à faire hésiter les maires et les investisseurs.

## > Des subventions cachées

De multiples bonnes fées entourent le berceau de chacun des projets éoliens et déversent leurs subventions. En plus de la taxe payée par tous les consommateurs d'électricité, on peut compter sur les subventions européennes aux régions pour le développement de l'énergie éolienne et sur l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Son budget (331 millions € par an) lui permet de contribuer aux études préliminaires des projets. Le réseau de transport d'EDF est aussi mis à contribution : les éoliennes produisent de l'électricité à des endroits très divers, souvent excentrés pour lesquels le réseau de transport d'EDF n'a pas été prévu. Ses responsables ont estimé en 2001 que l'adapter à une production éolienne de 12 000 MW coûterait 22 Mds de Francs (3,6 Mds €).

## > Pourtant EDF s'y met

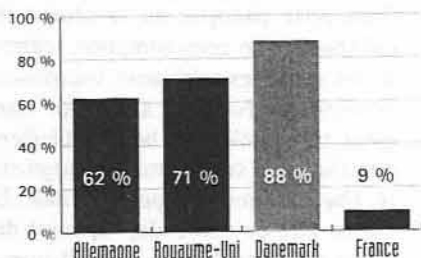
EDF n'avait jamais été favorable aux éoliennes. Disposant d'un parc de centrales nucléaires surdimensionné et de barrages hydro-électriques conséquents, produisant des kilowatts à un coût très bas, on voit mal ce qui aurait pu la motiver. Depuis 2001, EDF a changé de stratégie. Se donner une image « écologique »,

gagner de l'argent grâce aux prix garantis par l'Etat et accessoirement motiver une partie de son personnel désœuvré depuis la fin du programme électronucléaire, cela ne se refuse pas. EDF a donc créé une filiale consacrée aux éoliennes qui a l'intention de prendre 30 % du marché français.

## > Bruxelles l'a dit

En 2001, la France s'est engagée à augmenter sa production d'électricité d'origine renouvelable de 15 à 21% en 2010 (la quasi-totalité des 15% actuels provient des barrages hydro-électriques existants). Pourquoi la France a-t-elle pris cet engagement ? La France produit déjà tellement moins de CO<sub>2</sub> que ses voisins, qu'elle n'avait aucune raison de se lier les mains de façon inconsidérée. Son effort aura d'ailleurs un impact tout à fait négligeable sur la quantité de CO<sub>2</sub> produite dans le monde et même sur celle produite en Europe.

## Proportion d'électricité produite à partir de charbon, pétrole et gaz



Source : Office parlementaire d'évaluations des choix technologiques

La plupart des pays ne tiendront pas leurs engagements – purement indicatifs – pris sans doute dans l'euphorie collective d'une nuit de négociations. Revenir à la réalité posera beaucoup moins de problèmes que faire accepter notre déficit des comptes publics de plus de 3 %.

## > Conclusion

L'éolien a été choisi par l'Etat comme la technique favorite pour atteindre l'objectif de production de 21 % d'électricité d'origine renouvelable, soit l'installation de 12 000 MW éolien ou 6 000 éoliennes. L'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques a évalué fin 2001 que pour 12 000 MW éolien installés, le surcoût serait situé entre 17 et 26 Mds € sur 20 ans, soit 1 Md€ par an. Le prix de l'électricité serait augmenté de 2c€ par kw/h, soit de 3 % pour les particuliers et de 15 % pour les industriels. L'Office a estimé qu'une aug-

mentation de 1c€ par kw/h suffit pour handicaper nos industries et provoquer des délocalisations.

La Commission de Régulation de l'Électricité, organisme également tout à fait officiel, a déclaré que les prix des kW éoliens « se traduiront par une augmentation significative des prix de l'électricité en France, et représente un moyen exagérément coûteux pour la collectivité d'atteindre l'objectif de développement de la filière que s'est fixé le gouvernement ».

La France produit beaucoup plus d'électricité qu'elle n'en consomme, et sa consommation progresse peu – on est loin du temps où la consommation doublait en 10 ans. Ses exportations sont faites à des prix de gros, très inférieurs à celui des kw/h éoliens. Ses centrales nucléaires actuelles sont en place pour encore 20 ou 30 ans. EDF admet avoir même des centrales thermiques « sous cocon », donc inutilisées mais prêtes à redémarrer en quelques mois. Nous n'avons donc aucune raison économique de construire des éoliennes. Il est étrange que les gouvernements, de gauche puis de droite, n'aient tenu aucun compte des recommandations des deux organismes créés pour les guider dans leurs choix. Aussitôt nommés, les ministres de l'écologie se comportent comme les représentants syndicaux des intérêts de leur ministère et du lobby éolien. Quelqu'un leur a-t-il dit qu'ils étaient supposés en être les managers ? ■

## Pourquoi construire des éoliennes en France en 2005 ?

- Pour se donner bonne conscience ?
- Pour produire de l'électricité ?
- Pour préparer l'avenir ?

Dans la situation de la France, la seule bonne réponse est c). Mais c'est dans la recherche, y compris celle sur les énergies éoliennes, qu'il faut investir, pas dans la production.

1. Les éoliennes récentes sont nettement moins bruyantes. Certains voisins se plaignent pourtant « quand le vent forcé, c'est comme le vrombissement d'un réacteur sur une piste d'aéroport (Finistère) ». Ce à quoi les promoteurs répondent « quand le vent forcé, le bruit du vent couvre celui des éoliennes ».